

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTÔLE VOLONTAIRE

Contrôle volontaire total

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S013C326

RAISON SOCIALE:

CTA DES ESTROUBLANS

COORDONNÉES .

20 AVENUE DE LONDRES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES Tél: 04.42.79.64.33

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

013D1314

SIGNATURE:



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Immatriculation et pays GJ-375-FN (F)

Date d'immatriculation 01/09/2022

Date de 1^{ère} mise en circulation 01/09/2022

Marque

Désignation commerciale

DS

DS 7 CROSSBACK

N° dans la série du type (VIN)

VR1J4DGZUNY591908

Catégorie internationale

Genre VP

Type/CNIT

Énergie

M10CPFVP001R053

FF

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

49242



Émissions à l'échappement

CO ralenti (≤0.3 %) : 0.07 % CO ralenti accéléré (≤0.2 %) : 0.16 % Lambda : 1,010

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :-3.9 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :-2.1 %

-2.3 %

DATE DU CONTRÔLE 27/11/2025

25020106

N° DU PROCÈS-VERBAL

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT): L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG

Défaillances mineures :

4.3.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) ARG

4.4.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) ARG

4.15.6.b.1. CÂBLE DE CHARGE : Essai non réalisé

8.2.12.d.1. ÉMISSIONS GAZEUSES: Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P12F3

Contrôle des émissions à l'échappement réalisé selon des méthodes spécifiques

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

TAIRE	VOLONTAL		AVANT		ARRIERE	
Ripage (-8 à +8 m/km) :	ROLE	+0.5	m/km	TRÔ	LE	AODO
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		0%		3-%		
Forces verticales :		1032 daN		845 daN		
Frein de service Forces de freinage: Déséquilibre (<20%): Forces de freinage (efficacité): Taux d'efficacité global (≥58 %);	398 da N 398 da N 69 %	11%	358 daN	297 da 297 da	14%	256 daN 25 <mark>6 daN</mark>
Frein de stationnement Taux de	ficacité (≥18	3 %) : 2	0 %			

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO